

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-trois et le seize septembre à dix-sept heures trente,
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 11 septembre 2023

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 7
Procuration 2
Votants 9

Étaient présents : Mmes Corinne THERIC, Irène LEBEAU, Gaëlle JOSSINET ; MM. Laurent BALSAN, Marc SAUVAIRE, Christian RAGUES, Jean-Luc ALBE

Absents excusés : Renaud ESCANDE, Jean-Claude THION, Chantal SANCH, Jean-Marie PONCELET

Procuration : Renaud ESCANDE à Jean-Luc ALBE, Jean-Claude THION à Irène LEBEAU

Vote :

Pour : 9

Abstention :

Contre :

TARIFS GÎTES 2024

Mme le Maire expose :

Il convient de délibérer sur les tarifs des gîtes communaux et de définir les périodes de tarification pour 2024.

Mme la Maire propose de conserver les tarifs 2023, avec les périodes suivantes :

Nom	Capacité	Tarifs basse saison			Tarifs moyenne saison		
		(hors vacances scolaires)			(juin, septembre et petites vacances)		
		2023	2024	Week-end	2023	2024	Week-end
La Rouvière - 1	4 p	250	250	110	330	330	110
La Rouvière - 2	4 p +	280	280	110	340	340	110
Les Laupiettes	2p	250	250	110	300	300	110
Les Laupies	4 p	280	280	110	330	330	110
Nom	Capacité	Tarifs haute saison			Tarifs très haute saison		
		6/07 au 13/07 et du 24/08 au 31/08/2024			du 13/07 au 24/08		
		2023	2024	Week-end	2023	2024	Week-end
La Rouvière - 1	4 p	350	350	110	380	380	non
La Rouvière - 2	4 p +	360	360	110	380	380	non
Les Laupiettes	2p	350	350	120	360	360	non
Les Laupies	4 p	400	400	120	410	410	non

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide l'ensemble des ces propositions et charge Mme le maire de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, le 16 septembre 2023

Mme le Maire
Irène LEBEAU

